

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre, à 20h, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Messieurs MOULON Jean-Christophe, BOY-LOUSTAU Jean-Marie, BROUANT José, SIROU Frédéric, FORNITO Eric,

Mesdames, DROUET Stéphanie,

Absents excusés : BLANCHOT Jeannette (pouvoir donné à Monsieur José BROUANT), BARBA Damien (pouvoir donné à Jean-Marie BOY-LOUSTAU)

Absents : Muriel PARACIEY et Régis DI CHIARA

1) Modifications budgétaires

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Maire propose les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

Opération 118 (informatique MAIRIE)

Compte 2051 : + 2551€

Opération 151 (nouvelle salle de classe)

Compte 2313 : -2551€

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Chapitre 011, Compte 615231 « entretien voirie » : + 3190€

Chapitre 012, Compte 6413 « personnel non titulaire » : +2950€

Compte 6451 « cotisations URSSAF » : + 548€

RECETTES :

Chapitre 013, compte 6419 « remboursements sur rémunérations du personnel » : +2100€

Chapitre 74, Compte 74718 « Dotations autres » : +1400€

Compte 74748 « Participations autres communes » : +548€

Chapitre 77, Compte 7788 « produits exceptionnels » : + 2640€

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité.

2) Programme Fus@é : autorisation de passer commande

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.

Pour mémoire, notre commune a adhéré par décision du 14/09/2020 au groupement de commande Fus@é « Faciliter les Usages @-éducatifs » qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi idoine des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour l'école d'Aube dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é,
- AUTORISE le Maire à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la Commune d'Aube.

3) Demande de remboursement aux communes du RPI pour les heures de l'accompagnatrice du bus scolaire

Le Maire expose au Conseil Municipal :

L'accompagnatrice du bus scolaire était en arrêt maladie depuis la rentrée jusqu'au 19 octobre 2021. Afin de ne pas pénaliser les enfants de maternelle qui utilisent les transports scolaires, la commune a décidé d'autoriser la remplaçante de l'adjointe technique à effectuer l'accompagnement des maternelles au titre d'heures complémentaires.

Le montant de ces heures et les charges inerrantes seront répartis au prorata des élèves de maternelle de chaque collectivité, à savoir :

Pour Aube : 12 enfants

Pour Ancerville : 6 enfants

Pour Lemud : 29 enfants + 3 extérieurs

Soit un total de 50 enfants

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire d'Aube à émettre les titres de recette correspondants.

4) Approbation du RPQS 2020 assainissement collectif

Après avoir pris connaissance du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Collectif de l'année 2020,

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le RPQS 2020 relatif au Service Assainissement Collectif.

5) Divers

- La municipalité, avec les associations communales, met en place des « **mercredis ados** » à la salle des fêtes, les 27/10 et 03/11 pour commencer.
- **Saint-Nicolas** aura lieu le 12/12.

- **Participation citoyenne** : Monsieur le Maire informe le CM d'un mail reçu de la part de la gendarmerie concernant la participation citoyenne. Le Conseil Municipal est d'accord pour adhérer au protocole.
- **Nouveau garage pompiers** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une discussion est en cours avec le SDIS de la Moselle pour la réalisation d'un nouvel espace pour l'Unité Opérationnelle d'Aube. En effet, compte tenu de l'accroissement du nombre de Sapeurs Pompiers volontaires et du nombre d'interventions, la caserne actuelle n'est plus adaptée d'après les nouvelles normes du SDIS de la Moselle.
- **Salle de classe** : Les subventions obtenues pour la réalisation d'une nouvelle salle de classe étant inférieures aux subventions demandées, Monsieur le Maire informe le CM qu'une demande de réévaluation de la subvention a été faite au Département.
- **Travaux en cours** : Les travaux de réalisation de trottoirs Rue de l'Exirue vont débiter pendant les vacances scolaires. Les travaux de réalisation des écluses suivront. Enfin, les travaux du ruisseau d'Aube réalisés par le Syndicat des Eaux vives des 3 Niefs ont débutés.
- **Portes Mairie/Ecole** : le devis BROUANT est validé.
- **Transports scolaires** : Monsieur le Maire informe le CM du courrier de la Région Grand Est concernant les transports scolaires méridien. La Région ne va plus prendre en charge le transport méridien des élèves, à partir de la rentrée de septembre 2022, afin de se conformer à l'obligation légale en la matière, à savoir un aller-retour quotidien. La Région propose cependant aux collectivités qui souhaitent conserver ce transport, un partenariat solidaire basé sur le cofinancement de ce service : la Région prend en charge la mise à disposition du bus et la collectivité devra financer les coûts kilométriques et le temps conducteur nécessaires à la réalisation du service. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la CCSM ayant la compétence mobilité, sera sollicitée sur ce point.

La séance est levée à 22h
Le Maire,